

(1) : Offre valable du 01/03/2021 au 30/04/2021 et réservée à des crédits d'un montant minimum de 4 000 € et maximum de 75.000 € et dont la durée de remboursement varie de 12 à 156 mois. Le TAEG fixe (hors assurance facultative) de ce Prêt Personnel Travaux varie de 1,80 % à 3,95 % et le taux débiteur fixe varie de 1,79 % à 3,88 % en fonction de la durée du crédit et du montant emprunté. Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur Financo et après présentation des justificatifs demandés et après expiration du délai légal de rétractation en vigueur.

**CRÉSERFI – Crédit et Services Financiers – Société de financement du CSF – SA** au capital de 56.406.136 € - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - RCS Paris B 303477319 – Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 022 577 (consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Offre proposée par Eole Finance, une marque de Financo. Prêteur : FINANCO - S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 58 000 000 €. Siège social : 335, rue Antoine de Saint-Exupéry - 29490 Guipavas. RCS Brest B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Cette publicité est conçue et diffusée par CRÉSERFI qui agit en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit, dont Financo. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation, sans agir en qualité de prêteur.

**Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901**, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il vous suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarif en vigueur consultable sur le site [csf.fr](http://csf.fr)).

Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur [www.csf.fr](http://www.csf.fr)).

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations, à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial.

Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de Commission Européenne.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « loi Informatique et Liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 par email à [DPO-Groupe-CSF@csf.fr](mailto:DPO-Groupe-CSF@csf.fr) ou sur le site [www.csf.fr](http://www.csf.fr) dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant à : DPO - Groupe CSF - 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

**05 57 81 40 80**

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR **CSF.FR**



**Crédit Social des Fonctionnaires**

**CRÉSERFI**  
Société de financement du CSF  
Caution / Crédits



**Crédit Social des Fonctionnaires**

**CRÉSERFI**  
Société de financement du CSF  
Caution / Crédits

Voir conditions à l'intérieur

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**  
Exemple\* pour un prêt personnel d'un montant de 20 000 € sur 120 mois. Vous remboursez 120 mensualités de 198,63 €, hors assurance facultative. Le montant total dû par l'emprunteur est de 23 835,60 €. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 3,59 %.

CRÉSERFI / FINANCO

## PRINTEMPS 2021 URGENCE TRAVAUX !



## ESPACE BUREAU

Quelques travaux\*\* vous aideraient certainement à aménager un vrai espace dédié au télétravail.



## POUR UNE PÉRIODE EXCEPTIONNELLE

CRÉSERFI, la société de financement du CSF, et son partenaire Financo vous proposent :

## ESPACE DE VIE

Après tant de temps passé à la maison, il est devenu urgent de repenser votre quotidien, de le faire évoluer. Pour un changement radical tout en restant chez vous, lancez-vous dans des travaux de réorganisation de vos espaces !



UN PRÊT TRAVAUX\*\*  
À TAUX EXCEPTIONNEL

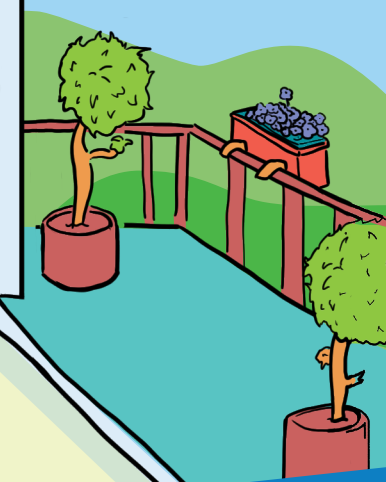
# 3,59%

**TAEG fixe**

de 20 000 € à 75 000 €  
de 96 à 156 mois  
du 01/03 au 30/04/2021<sup>1</sup>

## ESPACE VERT

Et si vous réaménagiez votre balcon ou votre jardin pour le rendre plus agréable, afin d'en profiter davantage ?



## C'EST LE MOMENT DE CONCRÉTISER VOS PROJETS !

- Un prêt personnel possible de 4 000 € à 75 000 €, sur 12 à 156 mois<sup>1</sup>.
- Un taux de **1,80 %** TAEG fixe pour un emprunt sur 12 mois<sup>1</sup>.
- Des mensualités adaptées à vos besoins et vos capacités de remboursement !

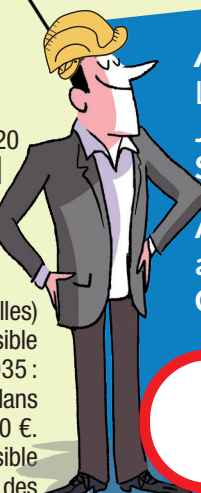
\*Exemple (hors assurance facultative) : pour un montant total de crédit de 20 000 €, remboursable en 120 mensualités de 198,63 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 3,59%. Taux débiteur fixe : 3,53 %. Perceptions forfaitaires (frais de dossier) : 0 €. Coût total du crédit : 3835,60 €. **Montant total dû par l'emprunteur : 23 835,60 €.**

Première échéance à 60 jours. Durée effective du crédit : 121 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,53 % pour un assuré (hors surprimes éventuelles) couvert à 100 % sur la base de la couverture Confort (incluant les garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Temporaire Totale de travail) du contrat «Mon Assurance de personnes» n°5035 : soit un coût mensuel de l'assurance de 24 € en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 2 880 €. Contrat d'assurance facultative «Mon Assurance de personnes» n°5035 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances.

\*\* Hors travaux de construction et/ou de gros œuvre

**ATTENTION,**  
L'OFFRE EST VALABLE  
JUSQU'AU 30/04/2021  
SEULEMENT !

Alors prenez rendez-vous  
avec votre Conseiller  
CRÉSERFI dès aujourd'hui !



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

# 05 57 81 40 80

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR **CSF.FR**